

Léo Lagrange Centre Est – Accueil de Loisirs de Coublevie

MODALITES D'INSCRIPTIONS MERCREDIS 2022-2023

Coublevie, le 13 juin 2022

Madame, Monsieur,

Afin d'accompagner au mieux les familles dans la gestion du rythme de vie de leur(s) enfant(s), les inscriptions des Mercredis Scolaires vont se dérouler en deux étapes :

- ➔ En juin 2022 : demande et positionnement des réservations sur les quatre mercredis du mois de septembre 2022 (les 7-14-21 et 28)
- ➔ En septembre 2022 : demande des réservations des mercredis pour l'année 2022-2023, ou au trimestre.

1. PRIORITÉS D'INSCRIPTION

Nouveau

Suite aux dépôts des réservations du mois de septembre 2022, une commission, composée de la direction de l'Accueil de Loisirs, de membres du conseil municipal et d'un représentant des parents « usager » de l'Accueil de Loisirs, se réunira afin de finaliser la validation des inscriptions.

- Les demandes de réservation se font pour les Coubleviteins.
- L'inscription pour tous les mercredis à la journée sera privilégiée.
- Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries.
- Les familles monoparentales doivent se faire connaître pour être priorisée.
- En Période de COVID, Certains Personnels restent Prioritaires : soignants, forces de l'ordre (si persistance de la crise sanitaire) : à préciser.

A noter : les enfants inscrits seulement le matin ou de façon ponctuelle ne seront pas prioritaires.

2. RÉSERVATION ET INSCRIPTION

Que vous soyez ancien et nouvel usager, pour que votre demande soit étudiée, le dossier doit être complet et transmis par mail pendant la période de réservation : Dossier administratif et justificatif 2022-2023 + Demande de Réservation 2022-2023.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

- La période de réservation des Mercredis de SEPTEMBRE a lieu du **Lundi 20 juin au 1^{er} Juillet**.
Pendant cette période, le dossier administratif de chaque enfant et le bulletin de réservation doit être envoyé par mail.
Nous vous ferons une confirmation de bonne réception
Pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone : 06.75.81.90.49
- Après l'étude des demandes de réservation, nous vous informerons de la validation ou non de votre réservation le **Vendredi 8 juillet**.
- La période de réservation des Mercredis de l'année 2022-2023 (Octobre 22 – Juin 23) a lieu du **Lundi 12 au mercredi 21 septembre 2022**.
Pendant cette période, le dossier administratif de chaque enfant (uniquement les enfants ne participants pas sur les mercredis de septembre 2022), le bulletin de réservation et l'attestation d'allocataire CAF ou MSA du mois de septembre 2022 (pour tous) doivent être envoyés par mail.
Pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone : 06.75.81.90.49
Nous vous ferons une confirmation de bonne réception
- Pour les extérieurs (en fonction de la disponibilité), les inscriptions seront possibles à partir 26 septembre 2022.
- Modification d'inscription : **attention si vous modifiez votre inscription après notre validation, vous pouvez ne plus être prioritaire**. La place sera libérée aux enfants sur liste d'attente.

Vous trouverez la grille de tarifs dans notre règlement intérieur, il sera disponible courant Juin 2022 : <https://drive.google.com/file/d/1v7n1b4ioUg3fK-NDYlKROBwARA63Fvov/view>

3. OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Nous serons ouverts à partir du **mercredi 7 septembre 2022**. Vous trouverez nos horaires d'accueil :

MERCREDIS	AMPLITUDE HORAIRE	ACCUEIL ECHELONNE	DEPART ECHELONNE	ACCUEIL ECHELONNE Période COVID	DEPART ECHELONNE Période COVID
A la Journée complète	8h00 à 18h00	8h00 à 9h00	17h00 à 18h00	8h00 à 9h30	16h30 à 18h00
A la demi-journée matin (avec repas)	8h00 à 13h00	8h00 à 9h00	13h00 et 13h30	8h00 à 9h30	13h00 et 13h30
A la demi-journée matin (sans repas)	8h00 à 12h00	11h45 à 12h00		11h45 à 12h00	
A la demi-journée après-midi (avec repas)	12h00 à 18h00	11h45 à 12h15	17h00 à 18h00	11h45 à 12h15	16h30 à 18h00
A la demi-journée après-midi (sans repas)	13h00 à 18h00	13h00 à 13h30	17h00 à 18h00	13h00 à 13h30	16h30 à 18h00
La récupération ou le dépôt des enfants se réalise sur la pause méridienne directement au restaurant scolaire de l'Orgeoise.					

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs

LEO LAGRANGE CENTRE EST- Accueil de Loisirs de Coublevie BULLETIN DE RESERVATION DES MERCREDIS de SEPTEMBRE 2022

Vous trouverez ci-dessous le tableau pour la préinscription de votre enfant (attention une fiche par enfant) pour les mercredis de 2022-2023.

Famille :

Nom - prénom de l'enfant :

Age :

Classe : Maternelle : PS ; MS ; GS

Elémentaire : CP ; CE1 ; CE2 ; CM1 ; CM2

Autre à Préciser :

Période		MATIN	REPAS	APRES- MIDI	JOUR
SEPTEMBRE 2022	7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	21	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date et signature des parents (ou du responsable) :